Page 2

Exploitant :
- une seule déclaration fiscale dès 2023
- être en arrêt maladie indemnisé
- un capital décès pour vos proches

Revenus modestes : une couverture santé accessible

Un changement de vie ? Déclarez-le

La protection des données personnelles

Page 3

La MSA Grand Sud investit dans les territoires ruraux

Page 4

Nouveau look pour ma MSA & moi

La MSA améliore son offre téléphonique

Elus MSA : rencontre avec vos délégués cantonaux

Le saviez-vous, la MSA forme les jeunes à la sécurité au travail

Page 5 et 6

Roman photos les ateliers numériques : restons connectés

#63 - mai 2023

Terres Solidaires GrandSud

santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore

Editorial

La MSA, un engagement au plus près des territoires

Depuis sa création la MSA a toujours œuvré à la protection sociale des individus et au développement des territoires qu'ils habitent. Cette activité est un moteur important de l'action des élus et du personnel de la MSA Grand Sud.

Vous pourrez découvrir dans ce numéro quelques-unes des actions développées en 2022 au travers du programme « Grandir dans les territoires ». Ce thème fait l'objet d'un appel à projets en 2023 ; appel dont je vous encourage vivement à parler autour de vous, pour qui sait voir demain de nouveaux projets être développés au plus près de vos lieux de vie.

Nous sommes engagés auprès de vous et auprès des territoires à toutes les étapes de la vie, depuis la petite enfance (participation au financement des crèches, par exemple), jusqu'au grand âge avec le développement de projets MARPA permettant aux personnes de rester sur un territoire auquel ils sont restés attachés. Les accompagnements personnalisés développés par le service Prévention des Risques Professionnels ainsi que les accompagnements du service Action Sanitaire et Sociale ou encore les prestations développées par MSA Services sont autant d'atouts au quotidien qui sont déployés par la MSA pour améliorer les conditions de vie en milieu rural.
Ce sont tous ces projets, et la diversité de nos actions, que nous avons eu l'opportunité de présenter lors des salons des maires de l'Aude et des PO et ainsi faire vivre nos actions et illustrer l'implication sans faille des élus MSA dans nos territoires ruraux.

Ces événements ont été l'occasion de rencontrer certains de nos partenaires tels que les Préfets et de nombreux maires, pour informer sur les possibilités offertes par la MSA et ainsi être toujours au plus près de vous et de vos préoccupations.

Sophie BONNERY
Présidente MSA Grand Sud

Directeur de publication : Julien Le Cozannet
Mise en page : Service communication MSA Grand Sud
Impression : DSI
Crédits photos : MSA Grand Sud
CCMSA Service images - Franck Beloncle - Téo Lannie

Exploitant : une seule déclaration fiscale dès 2023

A partir de cette année 2023, les exploitants n'ont plus qu'une seule déclaration à remplir pour indiquer leurs revenus à l'administration fiscale et à la MSA. Cette déclaration fiscale et sociale unique remplace la Déclaration des Revenus Professionnels (DRP).

Chaque année, vous devez déclarer à la MSA le montant de vos revenus professionnels. La déclaration fiscale constitue désormais la déclaration de référence de vos différents revenus professionnels quel que soit votre régime fiscal (réel ou micro). Aux dates prévues par l'administration fiscale, il suffira de faire votre déclaration fiscale habituelle sur le site impots.gouv.fr. Les données sociales utilisées pour le calcul seront automatiquement transmises à votre MSA.

Vous êtes concerné si vous êtes chef d'exploitation ou d'entreprise agricole ou cotisant de solidarité affilié à la MSA.
Vous n'êtes pas concerné si vous bénéficiez, à titre exceptionnel, d'une dérogation car vous résidez dans une zone blanche. Dans ce cas, vous pourrez récupérer la déclaration de revenu professionnel papier sur notre site internet.
En 2023, la DRP laisse la place à une déclaration unique dans le but de simplifier les démarches administratives.

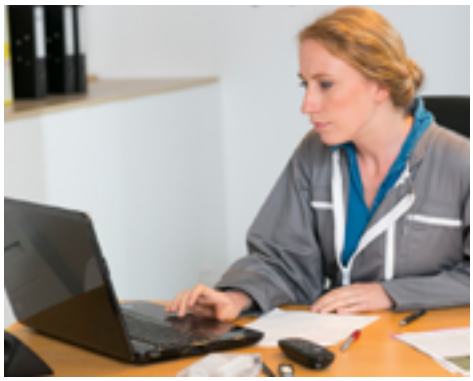

Exploitant : être en arrêt maladie indemnisé

Etre en arrêt maladie, c'est possible aussi pour les exploitants. Ces derniers peuvent percevoir des indemnités journalières Amexa lors d'un arrêt de travail en cas de maladie ou d'accident de la vie privée. Sont concernés les chefs d'exploitation mais aussi les collaborateurs et les aides familiaux affiliés à l'Amexa.

L'indemnité journalière est versée à partir du 4e jour d'arrêt de travail. Elle permet un revenu de base. Son montant est de 22,95 € par jour puis de 30,61 € à partir du 29e jour indemnisé.

Votre médecin traitant doit vous remettre un arrêt de travail ou vous recevrez un bulletin de situation en cas d'hospitalisation. Vous avez 48 h pour envoyer ces feuillets au contrôle médical de la MSA.
Pendant l'arrêt de travail, vous devez interrompre totalement votre activité professionnelle et respecter les heures de présence à domicile de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h (sauf indication du médecin).
En savoir plus :
grandsud.msa.fr/sante/ij-amexa

Exploitant : un capital décès pour vos proches

La prestation Capital décès est accessible aux proches des non-salariés agricoles depuis le début de l'année 2022. Elle permet d'apporter un secours de première urgence. Elle accorde un droit à un capital décès d'un montant de 3 681 euros aux ayants droit de chefs d'exploitation, d'aides familiaux, d'associés et de collaborateurs d'exploitation ou d'entreprise agricole décédés.
Les formalités d'accès au capital décès sont simplifiées. Dès que la MSA a connaissance du décès, elle adresse aux ayants droit et bénéficiaires potentiels du capital décès, un courrier d'information ainsi qu'une attestation à retourner sous deux mois.
La MSA effectue ensuite le règlement dans les quinze jours.
Plus d'information : page 3 du dossier grandsud.msa.fr/vous-avez-perdu-un-proche?

Revenus modestes : une couverture santé accessible

Sur présentation de la carte Vitale et de l'attestation de droits, la Complémentaire Santé Solidaire permet d'être intégralement couvert pour la plupart des dépenses de santé.

Les allocataires du RSA bénéficient automatiquement de la CSS et les bénéficiaires de l'ASPA (Allocation de solidarité aux personnes âgées) y ont un accès facilité. Selon vos ressources et la composition de votre foyer, vous pouvez bénéficier de la CSS gratuitement ou avec une faible contribution.

Le plafond de ressources a évolué cette année. N'hésitez pas à vérifier vos droits en fonction de votre situation en consultant la page internet :
grandsud.msa.fr/complementaire-sante-solidaire

Un changement de vie ? Déclarez-le

Si votre situation familiale change (séparation, mise en couple, ...), si vos ressources sont modifiées, si votre enfant quitte le foyer ou si vous accueillez un enfant… pensez à le signaler à votre MSA. Votre dossier sera mis à jour et vous éviterez ainsi de devoir rembourser des indus.
Informez la MSA Grand Sud de tout changement intervenant dans votre dossier, en utilisant le service en ligne Déclarer un changement de situation dans Mon espace privé *grandsud.msa.fr*

La protection de vos données personnelles

La MSA traite vos données personnelles pour des finalités et des objectifs précis, en respectant strictement un cadre juridique.
Pour connaître notre politique de confidentialité, la manière dont sont traitées vos informations et pour quelles finalités, l'étendue de vos droits sur vos données personnelles, vous pouvez consulter la page :
grandsud.msa.fr/protection-donnees-personnelles

La MSA Grand Sud investit dans les territoires ruraux

La MSA Grand Sud soutient financièrement les associations et les collectivités territoriales grâce à son appel à projets Grandir en Milieu Rural.
Chaque année, elle permet ainsi la réalisation de projets en faveur des familles agricoles ou rurales. Elle favorise la création et la diversification des services dans nos départements.

Organisation d'une journée Conte et une journée Carnaval près de **Quillan**, pour rompre l'isolement des familles monoparentales

Accueil pour les parents et les enfants âgés de 0 à 6 ans à **Cruscades**, afin de se préparer à l'entrée en crèche ou autre mode de garde. Et café des parents où se rencontrer et discuter avec un psychologue chaque semaine

Invitation à des ciné-débats pour de jeunes parents près de **Castelnaudary**, pour échanger avec une psychologue et une éducatrice de jeunes enfants sur les difficultés de la parentalité

Organisation de rencontres autour d'un café des parents à **Salles sur l'Hers**. Au programme, des activités ludiques et des échanges autour du quotidien pour balayer les craintes suscitées lors de la crise sanitaire du Covid

Accueil tous les mercredis pour les parents et enfants de 0 à 10 ans, avec du matériel créatif et des jeux, pour 60 familles des communes rurales autour de **Prades**

Exemples 2022

Création d'une crèche itinérante dans les **Corbières**

Adaptation de places d'accueil de loisirs pour des enfants en situation de handi-cap en **Roussillon Conflent**

Réalisation d'une fresque sur la nature et l'écologie, sur un transformateur EDF à l'entrée du village de **Pézilla-la-Rivière**, avec la participation d'un artiste expérimenté

Création d'un verger pédagogique, avec 40 enfants vivant autour de **Rennes-le-Château**, avec des arbres fruitiers pour approvisionner la restauration collective

Retour à l'activité sportive pour des enfants de 10 à 17 ans, vivant près de **Roubia**, lors d'un stage en demi-pension, puis d'un stage multi-activités, en pension complète, à **Quillan**, encadrés par des éducateurs diplômés

Proposition d'activités sportives itinérantes, pour aller vers les jeunes de 7 à 30 ans, des communes du **Vallespir, Conflent-Canigou, Rousillon-Conflent, Agly Fenouillèdes et Aspres**

Nouveau look pour ma MSA & moi

L'application mobile « ma MSA & moi » adopte une nouvelle architecture et une nouvelle identité visuelle.

Vous pouvez accéder aux fonctionnalités de l'application en bas de page avec les menus Accueil, Paiements, Services, Documents, Contact et Mon compte. Visite guidée.

DISPONIBLE SUR Google Play

Télécharger dans App Store

Vous pouvez télécharger l'application « ma MSA & moi » sur Google play et App Store

La MSA améliore son offre téléphonique

Afin de faciliter l'accès à ses conseillers, la MSA Grand Sud propose de nouvelles lignes téléphoniques selon les besoins de ses publics,.

Pour toutes questions sur votre dossier de prestations, le numéro de l'accueil téléphonique reste identique : 04 68 55 11 66. L'orientation vers un conseiller est simplifiée avec le choix par domaine Santé, Famille, Retraite (touche 1, 2 et 3).

Dorénavant les professionnels de santé et les exploitants, pour les questions sur leur activité professionnelle, disposent d'un numéro dédié.

L'accueil téléphonique est ouvert du lundi au vendredi sauf jeudi après-midi.

Elus MSA : rencontre avec vos délégués cantonaux

Les élus cantonaux vous représentent auprès de la MSA. Des réunions d'échange sont régulièrement organisées, afin d'établir une communication au sein de ce maillage de délégués sur les cantons. Ainsi, du 11 au 25 avril, la présidente de la MSA Grand Sud Sophie Bonnery, la 1ère vice-présidente Nathalie Ferrier, les présidentes de chaque Comité départemental d'échelon local Ginette Badia dans l'Aude et Céline Camgrand-Vila dans les Pyrénées-Orientales, ont rencontré tous les élus cantonaux.
Elles ont abordé les sujets d'actualité de la MSA Grand Sud, le rôle des délégués dans les actions menées dans les cantons, les nouveaux projets mis en place par les élus. Les élus cantonaux sont à votre écoute, n'hésitez pas à les solliciter pour toutes informations.

Le saviez-vous, la MSA forme les jeunes à la sécurité au travail

Le service Santé Sécurité au Travail de la MSA intervient auprès des jeunes dans les établissements scolaires agricoles pour les sensibiliser et les former à la prévention des risques liés à leurs futurs métiers.
Le risque routier concerne de nombreuses professions. Ainsi, près de 450 élèves ont assisté à une représentation théâtrale sur ce risque, 250 élèves ont testé le simulateur de conduite de deux-roues, 400 le simulateur de conduite d'un tracteur. Pour 2023, la MSA a signé une convention avec l'association de prévention routière LASER 66 pour acquérir une voiture-tonneau qui sera proposée aux établissements scolaires.

La prévention aborde des thèmes généraux ou spécifiques aux filières professionnelles : les addictions (350 jeunes sensibilisés), les risques psycho-sociaux pour les filières d'Aide à domicile, l'organisation des chantiers en Jardins Espaces Verts, etc. La MSA Grand Sud forme des enseignants et des infirmières scolaires comme Formateur Sauveteur Secouriste du Travail qui présenteront aux élèves les gestes qui sauvent.

les ateliers numériques : restons connectés

LA MSA ET MSA SERVICES PROPOSENT DES ATELIERS GRATUITS D'INITIATION ET DE PERFECTIONNEMENT À L'INFORMATIQUE ET À INTERNET.

LES ATELIERS COUP DE POUCE CONNEXION DE LA MSA SONT OUVERTS AUX ACTIFS AGRICOLES, CEUX DE MSA SERVICES AUX SENIORS À PARTIR DE 60 ANS QUEL QUE SOIT LEUR RÉGIME DE RETRAITE. IL SUFFIT DE CONTACTER MSA SERVICES POUR VENIR SURFER DANS UNE AMBIANCE CONVIVIALE, DURANT UN MOIS ET DEMI.

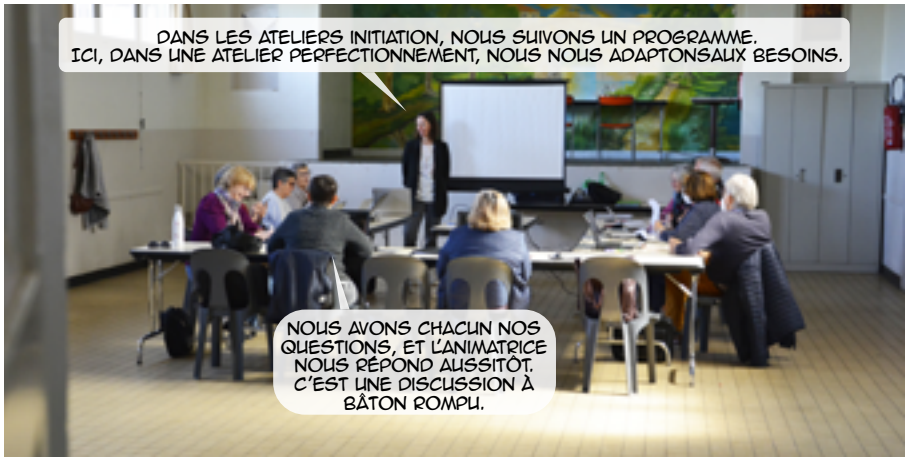

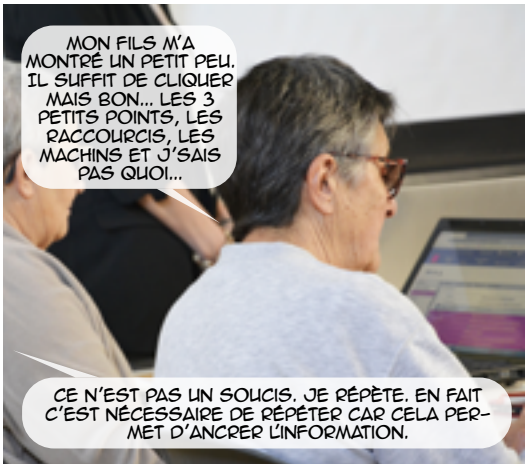

CONTACTER MSA SERVICES AU 04 68 11 77 33 (OU LES ESPACES SENIORS DANS L'AUDE)